

Maîtriser sa consommation d'énergie

L'agglomération encourage et accompagne les professionnels désireux d'amorcer une transition écologique dans le cadre de leur activité. Parmi les leviers essentiels pour limiter l'impact d'une entreprise sur l'environnement : mieux maîtriser sa consommation énergétique.

Pour que vive une économie à la fois performante et respectueuse de l'environnement, l'agglomération se mobilise aux côtés des professionnels engagés dans une démarche de transition écologique. Son offre de services « Économie circulaire » permet de profiter gratuitement de conseils, d'informations, de diagnostics et d'un accompagnement sur mesure sur 3 volets : **Ressources , déplacements et énergie.**

Zoom sur les outils en lien avec la consommation énergétique.

L'énergie représente l'un des leviers incontournables pour aller dans le sens de la transition écologique. Désireuse de montrer l'exemple dans ce domaine, l'agglomération s'est engagée, d'ici 2030, à produire 32 % de son énergie à partir de sources renouvelables. Pour cela, elle mise sur le développement de la méthanisation, du bois énergie et de l'énergie solaire et soutient différents projets d'aménagement de centrales de panneaux photovoltaïques sur son sol.

S'adressant aux entreprises, l'agglomération propose :

- la réalisation d'un diagnostic individualisé
- l'accompagnement dans la recherche de solutions pour limiter la consommation énergétique : réalisation de pré-diagnostics thermiques et d'état de performance des installations, identification d'optimisations tarifaires liées à l'électricité
- l'accompagnement sur les opportunités d'installations de production d'électricité (photovoltaïque) et de chaleur renouvelable (solaire thermique et bois, géothermie et chaleur fatale) et appui à la valorisation de la production d'énergie renouvelable
- l'aide à la recherche de financements
- des conseils sur l'efficacité énergétique des bâtiments neufs ou existants, confort d'été, qualité de l'air intérieur, etc.
- l'animation inter-entreprises et intra-entreprises

Des outils pour réduire sa dépendance énergétique

Grâce au Fonds Chaleur, les entreprises peuvent profiter d'un accompagnement technique et d'aides à l'investissement (pouvant aller jusqu'à 60 % des dépenses) pour développer la production de chaleur à partir d'énergies renouvelables. Ce dispositif est porté par l'ADEME et animé localement par l'agglomération.

Un cadastre solaire en ligne permet d'évaluer le potentiel de production d'électricité annuelle en fonction de l'emplacement et de la nature de votre toit. Grâce à une cartographie, les quantités d'énergie solaire pouvant être produites chaque année sont calculées par mètre carré de toiture.

Pour aller plus loin

Le cadastre solaire : mode d'emploi

Le cadastre solaire est une cartographie en ligne qui permet d'évaluer votre potentiel de production d'électricité solaire en fonction de l'emplacement et de la nature de votre toit. Grâce à un moteur de recherche, vous pouvez entrer votre adresse ou bien cliquer directement sur votre toiture afin d'estimer les quantités d'énergie solaire pouvant être produites chaque année. En fonction de votre situation géographique, de l'état d'ensoleillement de votre toit, de sa surface et de son inclinaison, une première estimation de la production d'énergie solaire (estimée en kWh/m²) vous aiguillera sur l'opportunité d'installer des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques sur votre toiture.

[Cadastre solaire](#)

Nous contacter

Facebook

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.

(Nécessaire)

Identité

Prénom Nom

Société

Courriel(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

Message(Nécessaire)

Information relative à vos données : Les informations à caractère personnel que vous nous fournissez en remplissant ce questionnaire sont traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles nous permettent d'organiser l'événement concerné, et, si vous le choisissez de vous transmettre des informations ultérieures. Ces données ne sont pas vendues à des tiers et ne sont pas utilisées pour de la prospection commerciale. Elles sont conservées sur nos serveurs, et à tout moment vous pouvez demander à ce que nous les rectifions ou les supprimions. Pour plus d'information vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'agglomération à l'adresse dpd@gmvagglo.bzh.

Valider

Partenaires transition écologique

ADEME Bretagne

L'objectif de l'ADEME est d'accompagner les entreprises dans leurs adaptation et transformation vers des modes de production plus sobres et durables grâce notamment à du financement.



www.ademe.fr

agirpourlatransition.ademe.fr

Bretagne Compétitivité

Bretagne Compétitivité accompagne les entreprises dans leur développement, de la réflexion stratégique à la mise sur le marché du produit ou de la solution. Elle aide à renforcer la compétitivité des entreprises par l'innovation et la prise en compte des transitions écologique et sociétale.

Bretagne compétitivité

www.bretagne-competitivite.fr

Informations complémentaires

Contact

[Direction de l'économie, l'emploi, la formation et l'innovation](#)

- [02 97 68 70 69](tel:0297687069)
- [Contacter](#)